



Rupture contrat de travail pendant fongecif

Par **laurent**, le **14/09/2008** à **13:50**

MON EMPLOYEUR M A DONNE SON ACCORD ECRIT POUR MON FONGECIF , LE DOSSIER PASSE EN COMMISSION CE MOIS CI , ET VENDREDI MON EMPLOYEUR M'A MIS A PIED AVEC INTENTION DE ME LICENCIE , SANS ATTENDRE LA REPONSE DU FONGECIF.

PEUX T IL ROMPRE SON ENGAGEMENT CONCERNANT MA DEMANDE DE CIF?

SI JE NE SUIS PLUS SALARIE DE L' ETP ,ET SI LA REPONSE EST POSITIVE , MON DOSSIER FONGECIF EST IL REMIS EN QUESTION , ET QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR REMEDIER A MA REMUNERATION ?

MERCI DE M APPORTER LE MAXIMUM D INFOS , JE REVOIS MON DIRECTEUR SAMEDI 20 SEPT

MERCI LAURENT

Par **stefany**, le **11/02/2009** à **20:42**

merci de me donner la suite de ton aventure...car je suis dans la meme position.